



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Par la signature d'une convention de coopération le CISS Languedoc-Roussillon<sup>1</sup> et la Fédération Hospitalière de France Languedoc Roussillon<sup>2</sup> officialisent leur partenariat et lancent les **actions qu'ils envisagent de porter ensemble en « 2011, année des patients et de leurs droits »<sup>3</sup>**.

Attachés aux valeurs et aux missions du service public, ils entendent conduire des démarches et opérations communes aux bénéficiaires des acteurs et des usagers du système de santé.

Défendre les droits des patients, leur garantir une prise en charge respectueuse de leur singularité, mieux prendre en considération les nouvelles attentes des citoyens vis-à-vis de leur santé, tels sont les sujets qui seront plus particulièrement mis en avant à l'occasion de cette année des patients et de leurs droits.

Concrètement les Présidents du CISS et de la FHF en Languedoc Roussillon ont décidé de privilégier les initiatives en faveur :

- d'une **meilleure information des usagers et de leurs représentants**.

Aujourd'hui le citoyen veut être un acteur de sa santé : mieux informé, participant à la décision concernant sa prise en charge. Toutefois selon un sondage BVA, 70% des français estiment ne pas savoir quels sont leurs droits en tant que patient.

Il convient donc de rendre plus lisibles les droits dont bénéficient chaque personne et de renforcer les droits collectifs, c'est-à-dire la participation des usagers dans les instances de santé et le processus de décision (établissements, conférences de territoires, CRSA).

- d'une **juste connaissance des attentes du citoyen**

Les modes de prise en charge ont eux aussi évolué : nouvelles voies de responsabilisation du patient (Education Thérapeutique), développement de l'ambulatoire, nouvelles coopérations entre professionnels...Le rôle et le positionnement du patient, mais aussi de ses proches, évoluent et il faut en tenir compte pour mieux y adapter notre offre de service.

Dans les faits, **la réalisation d'un annuaire des représentants des usagers** siégeant dans les instances hospitalières et les différentes commissions et comités où s'exercent la démocratie sanitaire (afin que les usagers puissent trouver plus facilement le bon interlocuteur ...); la promotion du **renforcement de la représentativité des usagers** dans les instances régionales ; l'organisation conjointe de **cycles d'information et d'échanges citoyens** afin d'améliorer l'information des usagers et de leurs représentants sur le système de santé en région.

**En 2011**, une première journée/débat est organisée **le 24 février 2011** au Centre Hospitalier de Narbonne. Elle réunira les usagers membres des organes délibérants des établissements de santé, des instances sanitaires et médico-sociales territoriales et régionales.

Suivront notamment un séminaire sur la prise en charge des personnes vulnérables, un colloque sur les droits des patients, et des débats nourris par l'avancée des travaux nationaux.

Jean-Pierre LACROIX  
Président CISS LR

Vincent ROUVET  
Délégué Régional FHF LR

Jean GERBE  
Président FHF LR

**Contact** : Frédérique POUX, Adjoint au Délégué Régional FHF-LR, 06 32 59 30 14

<sup>1</sup> Le CISS LR regroupe 40 associations issues des mouvements familiaux, des personnes handicapées, des patients des consommateurs. Il entend faire valoir les préoccupations des usagers du système de santé dans les domaines de qualité et de la sécurité des soins, de l'organisation du système de santé, dans la promotion de la santé et dans la préservation d'un système de santé solidaire et humaniste.

<sup>2</sup> Avec près de 80 établissements publics de santé, 26 000 salariés dont 2 100 médecins, la Fédération Languedoc Roussillon est un acteur majeur du système de santé et plus largement un acteur économique important.

<sup>3</sup> Opération nationale lancée par Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, le 5 octobre 2010.